Cadieux, Rev. Pere

LA PLUS GRANDE CIRCULATION HEBDOMADAIRE FRANCAISE DU NOUVEL-ONTARIO

50 SOUS
Du 29 janvier au 12 février, réduction de 50 sous sur un abonnement de 1 an et de 25 sous sur 6 mois

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE —RACINE

VOL. IV — NO. 32 SUDBURY, ONT., JEUDI, LE 31 JANVIER 1946 LE NUMERO, 5 SOUS

Au Collège

Mardi dernier avaient lieu au parlement de Rhétorique les élections du Comité du "Conventum 1946-56". Depuis longtemps, les Rhétoriciens attendaient avec anxiété ce moment de choisir les organisateurs de la grande réunion de 1956.

Avant de distribuer les bulletins de votes, le Père L. Cadieux donna quelques explications indispensables sur les fonctions des membres qui seraient élus.

La charge de Président exigea trois tours de scrutin, pas moins. André Lécuyer fut élu. Grâce à ses qualités exceptionnelles d'orateur et d'organisateur, nous savons qu'André remplira sa tâche à merveille.

Après deux ballotages mouvementés le poste de la Vice-Présidence échut à Jérôme Gagnier, jeune "sudiste" populaire et dévoué aux grandes causes.

La plume de Yvon Gauthier, sécrétaire élu, ne chômera pas. L'on sait à quel point il cultive l'art épistolaire....

La garde du trésor fut confiée à René Gauthier. Avec l'expérience acquise comme ministre des Finances au parlement de Rhétorique, le trésorier du conventum, René, surveillera l'assiette des Finances ....

Suit l'élection de trois conseillers, Aurèle Bergeron, Lucien Campeau et Raymond Aubin remportent les suffrages. Avec ces trois joyeux compères, quel conventum ne serait pas une réussite parfaite?

Jeudi soir, le nouveau comité se réunissait à la salle des "Philosophes". Il discuta surtout du "portrait du Bac". Tous les membres s'entendirent à merveille et dès mardi prochain, ils envahiront le studio Galardo.

A tous nous souhaitons une photographie très bien réussie .....naturelle, quoi!

Yvon Gauthier,
secrétaire.

La Société Historique de Sudbury

La Société Historique du Nouvel-Ontario a tenu son assemblée annuelle, lundi soir, le 28 janvier, au Collège du Sacré-Coeur. Cette réunion comportait l'élection des principaux officiers, la proclamation de nouveaux membres et la présentation de deux conférences instructives et intéressantes.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par le P. Jean d'Aragon, s.j., le trésorier, M. Georges Tittley, présente le bilan financier pour l'année dernière. Enfin, M. Gaston Boyer, vérificateur officiel, propose ses conclusions touchant la question financière.

Le directeur de la Société, le R.P. L. Cadieux, s.j., nomme alors quatre nouveaux membres à vie: M. le Dr Victor Ménard de Verner, le R.P. Joseph Gamache, s.j., Mme Pierre Lebel, M. Edmond Lévesque. Suit la proclamation de quatorze autres membres: M. le curé Lorenzo Côté d'Alban, le R.P. Eugène Mongeau, s.j., le R.P. Jean-L. d'Aragon s.j., M. l'abbé Lucien Daoust de Noelville, Mme Horace Paiement et Mlle Jacqueline Paiement de l'Esturgeon, M. A.-L. Brien, M. le Dr Georges Lebel de Fredericton, N.B., M. Olivier Leduc, Mlles Gisèle et Georgette Schnupp, lieutenant Maurice Lacourcière, M. Gérald Samson, M. Albert Paiement, M. Henri Brunet de Cornwall.

Parmi les prochains conférenciers qui nous visiteront, on mentionne M. l'abbé Antoine d'Eschambault qui parlera, le 10 février, sur "l'influence française dans le Nord-Ouest", et M. Séraphin Marion qui nous entretiendra, le 17 mars, d'"Octave Crémazie, ancêtre de la poésie canadienne-française."

Le président sortant de charge, M. le Dr Rodolphe Tanguay, présente à l'auditoire des adieux humoristiques. Il se réjouit de l'activité qui régna au sein de la Société Historique durant ses deux années d'office. Enfin il remercie tout le monde de la magnifique collaboration apportée pour faire regner au milieu de nos assemblées la concorde et l'enthousiasme.

Voici donc les élections qui se déroulent rapidement dans un accord parfait. Le nouveau président de la Société Histo-

suite à la 9ième page

Chronique Internationale

L'Angleterre et la Russie s'accusent l'un l'autre

Persécution des Russes dans les pays qu'ils occupent

par ANDRE LAFLECHE
correspondant spécial de L'Ami du Peuple

En face des événements survenus la semaine dernière à l'O.N.U. au sujet de l'Iran et de la Grèce, une conclusion s'impose. De toute évidence, il est temps que les grandes puissances quittent les pays qu'elles occupent depuis plusieurs mois et qu'elles donnent à chaque gouvernement le droit de légiférer en toute liberté leurs affaires internes.

Il y a naturellement une différence notable entre l'attaque portée contre la Russie par l'Iran et celle que la Russie, en riposte a cru devoir lancer contre l'Angleterre au sujet de la Grèce. Ce dernier pays d'ailleurs a immédiatement pris position en déclarant que les forces militaires britanniques étaient en Grèce avec le plein consentement du gouvernement grec et en collaboration étroite avec lui pour maintenir l'ordre.

Les Anglais ne sont certes pas en Grèce par désintéressement. Les intérets impériaux exigent que la Méditerranée soit bien gardée et ce sont là la raison première de l'occupation anglaise en Grèce et en Italie. Mais en ce moment les troupes britanniques d'occupation en Grèce aident au gouvernement Sophoulis à temporiser entre les éléments d'extrême-droite et ceux, encore plus actif, des communistes.

En Iran c'est le gouvernement qui accuse la Russie en veut le retrait des troupes d'occupation. Le délégué soviétique au Conseil de Sécurité, M. Vichinsky, a déclaré quelques jours après la plainte officielle de l'Iran que la Russie s'oppose catégoriquement à ce que le Conseil étudiât cette question. Il a émis l'opinion que le différend soit réglé par négociations directes entre les deux pays intéressés: l'Iran et la Russie.

On se demande alors ce que veut dire le Conseil de Sécurité qui s'organise actuellement à Londres en vue de promouvoir un avenir de paix et de coopération entre tous les pays du monde. A quoi sert donc une organisation semblable si, à chaque différend qui surgira dans les pays qu'elle tient sous sa domination, la Russie se réserve des pouvoirs discrétionnaires?

LETTRE D'OTTAWA

Notre commerce sacrifié pour que l'Angleterre devienne de nouveau la plus grande puissance économique

par ANDRE LAFLECHE
correspondant spécial de L'Ami du Peuple

Il n'y a qu'à raconter les faits et à citer les dépêches de presse. Cela donnera peut-être un ton trop objectif et sec à cette chronique, mais les gens chatouilleux ne pourront s'empêcher d'admettre le bien fondé des conclusions. Il s'agit, encore cette semaine, de nos relations commerciales avec la Grande-Bretagne. Voici comment "La Presse" de Montréal rapportait une dépêche de la Canadian Press, eablée de Londres—24 janvier 1945— :On a appris aujourd'hui que la délégation commerciale canadienne, dirigée par M. James McKinnon, ministre du commerce canadien, quitte l'Angleterre pour retourner au Canada sans avoir obtenu que l'Angleterre décide définitivement de relâcher ses réglements d'importation afin de permettre une exportation plus libre des produits canadiens au Royaume-Uni. Il est entendu que les autorités anglaises s'entendent en principe avec les canadiens qui insistent pour que toutes les restrictions temporaires sur le commerce canadien soient relâchées dès que les circonstances le permettront, mais on ne s'entend pas sur ce qui peut se faire immédiatement.

Il est né à Embrun le 4 juillet 1884. Il s'établit à St-Charles en l'an 1899. Il épousa aussi à St-Charles le 10 juin 1910, Bertha Dupuis, fille de M. et Mme Frank Dupuis. Outre son épouse, il laisse pour le pleurer 18 enfants dont 10 garçons, Alfred, Alexis, Omer de Sudbury, Maurice, Moise, René, Rhéal, Fernand, Normand et filles, Mmes Jos Tessier (Rose-Alma), Omer Bouffard (Bertha,) de Sudbury, Alfred Cardinal (Marie-Ange)de Témiscamingue, Québec, et aussi Lina, Liliane, Lorraine, Denise et Noella à la maison. Deux soeurs, Mmes J.B. Pilon —Victoria —de Welland, Hector Boulé —Rosanna —de Sudbury. Cinq frères, J.B. Roy de Hagar Jos Roy de Sudbury Emile Roy de Noelville, Mazano Roy de Sudbury et Médéric Roy de Québec. Il laisse aussi 15 petits-enfants .Comme il était membre de la Ligue du Sacré Coeur il en reçut les honneurs. Les porteurs étaient ses six fils, Alfred, Alexis,, Omer, Maurice, Moise et René.

La messe des funérailles, diacre, sous-diacre, était officiée par le R. P. Vaillancourt, curé de la paroisse, le R. P. Bellemare, s.j., et le R. P. Plouffe, de Warren.

Parmi les grandes messes offertes, on remarquait les employés de la maison Laberge qui en donnèrent cinq et aussi les enfants de l'Ecole de Dunnet avec Mlle Armstrong comme institutrice.

Parmi ceux qui étaient présents on remarquait entre autres, Mme Baptiste Pilon, de Welland, Mme Gaudette, de Skead, Frank Rivet de Coniston, M. et Mme Napoléon Dupuis et M. Wilfrid Dupuis, de Sudbury, M. Aldéric Roy de l'Esturgeon.

L'Ami du Peuple désire exprimer ses plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

BAPTEME

M. et Mme Willie Martin sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Lucille. Les parrain et marraine sont M. et Mme Emilien Martin—jr— grands-parents de l'enfant.

AUX HOMMES

NE PAS OUBLIER

Dimanche prochain, le 3 février, messe des ligueurs du Sacré-Coeur; déjeuner aux "bines" à la Warren, et la conférence du Dr R. Tanguay.

Tous les hommes de la paroisse Ste-Anne sont invités.

Le secrétaire.

A. FOURNIER, Limitée
Assurance Générale
Vie—Feu—Accidents et autres
Immeubles
11 est, rue Elm Tél. 7-7546

J.-N. DESMARAIS, B.A.
Avocat-Notaire
Edifice Mackey Tél. 5-5831

LE CARNAVAL D'HIVER DE 19-7

La Chambre de Commerce de Sudbury fait pression pour que le Carnaval d'hiver de 1947 soit tenu à Sudbury. Tout un programme a été monté qui ferait de ce carnaval à Sudbury probablement le plus grand évènement jamais vu encore.

RÉCITAL LADEROUTE

Plus de 1200 personnes se pressaient au théâtre Capitol dimanche dernier pour entendre M. Victor Ladéroute, du Metropolitan Opera. C'était sa deuxième visite à Sudbury. La première fois, on s'en souvient, sa venue était due au R. P. Mongeau, s.j. de l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

Ce qu'il y avait d'intéressant cette fois-ci, c'est que M. Ladéroute venait sous les auspices de la Catholic Women's League, organisation anglaise. Ce doit être une fierté pour nous que de constater une telle chose, en même temps que de louer cette organisation qui sait apprécier le mérite là où il se trouve.

M. Ladéroute comme toujours charma son auditoire.

Décès de M. Aldège Roy

St-Charles — La paroisse de Saint-Charles vient de perdre un de ses plus anciens citoyens. M. Aldège Roy, âgé de 61 ans, est décédé à l hôpital St-Joseph de Sudbury quelques minutes après son entrée. Il était malade depuis quelques jours seulement et succomba à une pleurésie.

J.-B. DUCHARME
SERVICE FUNÉRAIRE
Tél. 6-6302
73, RUE BEECH SUDBURY

Au Royaume de la Femme

YVONNE CHARETTE, directrice

Le meilleur remède

Sans être médecin, chacun sait que la distraction est d'un grand secours pour hâter une convalescence, et qu'un état d'ennui est le pire ennemi de la guérison. Et c'est notre vieil ami le Travail (à condition que ce travail soit de bonne sorte) qui peut à la fois fournir la distraction et écarter la dépression.

Dans bien des hôpitaux, la "cure par l'occupation" a été heureusement appliquée pour réentraîner les muscles et les nerfs des soldats blessés. On l'a même employée avec succès dans le traitement de certaines maladies mentales.

Les statistiques démontrent la valeur thérapeutique du travail. Des ouvriers blessés ont pu être rendus à leurs occupations normales en une moyenne de quatre semaines au lieu de cinq, ou de dix mois au lieu d'un an. Des compagnies d'assurances contre les accidents ont essayé la méthode et ont constaté, au bout d'un an, une diminution de quatre jours et demi sur la période moyenne de convalescence de leurs assurés. Bien des chemins mènent à la santé, au bon équilibre intérieur moral et physique, et celui du travail n'est pas le moins bon.

BOUTON DE ROSE

Pendant que le ciel gris rapproche l'horizon,
Que la neige en cristaux vient cingler les fenêtres,
Qu'une ombre de tristesse envahit la maison
Et semble ensevelir les choses et les êtres;
Je te regarde, ô fleur souriante d'un jour,
Rose à peine entr'ouverte et d'une grâce exquise,
Charme des yeux, symbole éloquent de l'amour,
Beauté que rien n'altère et que nul ne divise!
Qu'importe les frimas ? Te voir, c'est le printemps !
C'est le soleil caché dans l'or et les opales,
Qui sème tes velours de rubis éclatants:
Tout un poème écrit sur de frêles pétales !
La neige peut tomber, le ciel peut être noir,
Laissons pleurer l'hiver près des fenêtres closes;
Notre coeur a ses chants, notre âme a son espoir,
Et sur notre chemin Dieu fait fleurir des roses.

Marie SYLVIA

Courrier de Lysette

D—J'ai depuis un an, un ami que je reçois une fois par semaine. Je l'aime en silence, ne pouvant le lui dire, car il ne se conduit pas comme je le voudrais. Mes parents ne l'aiment pas. Jamais il ne me demande pour sortir, jamais il ne m'adresse un compliment. Je ne sais si je dois le garder ou le renvoyer? — COEUR DE 21 ANS

R—Si c'est là tout ce que vous avez à reprocher à votre ami, ce n'est pas bien grave, en vérité. Mais si vos parents ont des écarts de conduite à blâmer chez ce jeune homme, leurs avis méritent considération.

D—Je suis une jeune fille de vingt-six ans, sérieuse, de bonne famille et je travaille depuis onze ans hors de mon foyer. J'aime un jeune homme qui me demande en mariage, et ma mère s'y oppose parce qu'il est mon cousin. J'ai essayé en vain de l'oublier; je ne puis en aimer un autre que lui, et, de son côté, il n'aime que moi. Quel conseil me donnez-vous? — P. A. N. D.

R—Celui de vous marier. Vous avez l'âge de raison. L'objection de votre mère n'est pas sans fondement, mais il n'y a toujours qu'un faible risque à courir et il serait excessif de faire manquer deux vies pour cela.

D—J'ai dix-huit ans, on me dit jolie et élégante, mais à quoi cela me sert-il puisque je n'ai pas d'amoureux. J'ai eu quelques amis, il est vrai, mais aucun ne me plaisait, sauf un, mais c'est ma meilleure amie qui me l'a enlevé. Il vient de rompre avec elle et a voulu revenir, mais je ne l'ai pas accepté quelle que fut ma peine. Je vous demande votre avis? — EMERAUDE

R—Mon avis est que vous auriez dû accueillir ce jeune homme qui vous revenait et que si vous avez occasion de le rencontrer, vous ferez bien de lui dire que vous voulez bien le recevoir, puisqu'il semble vous préférer à votre amie. Toute votre petite histoire est fraîche et amusante parce que vous avez l'âge où l'on fait de la tragédie avec tout, mais il faut pour demeurer inoffensives, que ces histoires soient de brève durée. Demain, il sera temps pour vous d'envisager la vie d'une façon moins superficielle que vous ne le faites aujourd'hui.

Mesdames,

N'OUBLIEZ PAS de voter pour

Thérèse Barbeau

La seule Candidate Canadienne-Française dans le Concours comme "Reine du Carnaval"

LE CHOIX DES CANADIENS-FRANÇAIS

DECES DE MME A. MIRON

Mme Alphonse Miron est décédée à sa demeure, 244 rue Peter, dimanche soir dernier, à l'âge de 58 ans. Paroissienne fervente de St-Jean de Brébeuf, Mme Miron fut frappée de paralysie peu de temps après son retour de la messe et mourut le soir même. La dépouille mortelle reposa aux salons funéraires Ducharme, jusqu'à ses funérailles qui eurent lieu jeudi matin en l'église paroissiale. Elle fut inhumée dans le cimetière catholique de la ville.

La défunte, née Marie-Jeanne Demers, naquit à Penetanguishene. Elle fit ses études au Couvent de Nicolet pour ensuite suivre un cours commercial avant d'entrer à l'emploi de l'avocat Kehoe, au Sault-Ste-Marie, position qu'elle détint jusqu'à la nomination de M. Kehoe à la cour de justice de Sudbury. Elle vint ensuite enseigner pendant trois ans dans la région de Sudbury, et épousa en 1912 M. Alphonse Miron, décédé au mois de mai l'an dernier.

La défunte laisse dans le deuil, trois filles: Jeannette, institutrice à l'école Ste-Marie, Irène, de Montréal, Mme W. White (Thérèse), de Toronto, et trois fils: Rodolphe, de Sudbury, Ernest de Malartic, et Gérald qui doit débarquer à New York samedi, en route pour le Canada. Mme Miron laisse en outre trois soeurs: Mme James Knapp, Mme M. Griffin et Mme W. Mallard, de Détroit, et deux frères: Philippe, de Hobart, Indiana et le lieutenant Marcel Demers, au service de la Marine des Etats-Unis en Amérique du Sud.

A la famille éprouvée, L'Ami du Peuple offre ses plus sincères condoléances.

INCENDIE A BLEZARD VALLEY

Lundi soir dernier vers 6 hres un incendie se déclara sur la ferme de M. Emery Moncion, homme bien connu dans la région et qui habite le canton depuis une vingtaine d'années. Un feu de cheminée, croit-on, fut le commencement de ce terrible incendie qui détruisit en peu de temps la maison, quelques dépendances et une quantité de provisions et de matériel agricoles. On estime le dommage à environ $7,000.

"Il est déplorable, de déclarer un témoin, que notre municipalité ne soit pas plus en mesure de porter un secours organisé et plus effectif en de telles circonstances".

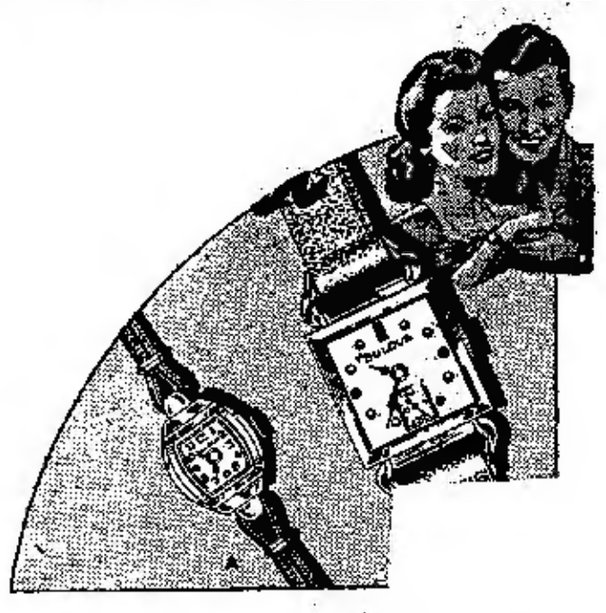

Elegant et Pratique!

LES MONTRES nouvelles sont tellement chics, élégantes et jolies qu'on serait tenté de les prendre comme les merveilles prédites pour les années à venir. Certains modèles sont des trésors de l'esprit dessinateur. Le mécanisme est ce que la science a produit de mieux, et même les modèles moins dispendieux ont des formes qui ressemblent aux autres plus richement gravées. Il y en a donc pour tous les goûts. Que votre choix soit pour une montre dispendieuse ou autre, vous trouverez chez-nous la qualité requise à son prix. Nous avons les plus beaux modèles à date, et soyez assurés que vous aurez de nous cette confiance préférentielle que vous nous portez.

Quelques gravures ci-incluses ne sont en somme qu'un faible aperçu de notre grand étalage. Venez voir notre assortiment avant de choisir un autre lieu.

L'échange de votre montre usagée serait une excellente occasion de vous procurer un de nos modèles modernes. Nous vous donnerons pleine valeur pour la vôtre et un prix raisonnable pour une des nôtres.

Montres BULOVA de $24.75 en montant

Montres SAVOY de $30.00 en montant
Pare-chocs et Imperméables

Montres ELCO de $26.75 en montant
Pare-chocs et Imperméables

Montres UNIVERSAL de $45.00 en montant
Pare-chocs et Imperméables

Vous pouvez acheter au comptant ou à conditions, suivant les règlements de la régie des prix.

Nos montres sont garanties pour un an contre tout défaut mécanique.

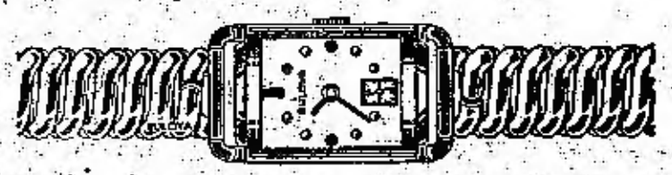

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX

La Bijouterie Populaire
J.-E. Blais
48 rue Borgia Vis-à-vis le marché

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech — Sudbury, Ontario. — Tél. 3-0700

Directeur: Camille Lemieux. — Administratrice: Yvonne Charette.

Journal entièrement dévoué aux intérets des Canadiens - Français du nord-Ontario.

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à nos ateliers. L'abonnement est de $2 par année, $1.25 pour 6 mois.

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Un élément nouveau dans la politique Française

Le Mouvement républicain populaire (M.R.P.), qui obtint un succès remarquable aux dernières élections françaises apporte certainement un élément nouveau dans la politique. Saura-t-il à changer une situation et une mentalité profondément ancrées en France comme ailleurs? L'effort vaut au moins d'être tenté. A son congrès récent tenu à Paris, le ministre de la Justice dans le gouvernement de Gaulle, M. Teitgen n'hésita pas à déclarer que le M.R.P. se caractérisait "non seulement par son programme de démocratie rejeunie, de pleine justice sociale et de totale fraternité humaine, mais encore par cette croyance que la politique, elle aussi, relève de la morale". Il soutint que les réformes de structure, absolument nécessaires actuellement, consistent "à substituer partout le climat du bien commun, de l'intérêt général, du dévouement et du service social à la concurrence et à la pluralité des appétits dans l'ordre économique et social". Et il conclut: "Les réformes ne seront possibles et efficaces que dans un monde où retentit en permanence l'appel du héros et du saint".

Après le ministre de la justice, un des députés présents, M. André Collin, ancien président de l'Association catholique de la Jeunesse française développa un programme qui tend à instaurer "non seulement une démocratie politique, mais une démocratie économique et sociale". Cette séance était présidée par un autre ancien président de l'A.C.J.F., François de Menthon, député lui aussi et qui fut ministre de la Justice dans le premier gouvernement de Gaulle.

Les écrits dangereux

La guerre a imposé une censure sévère à tous les écrits. Tout article ou publication susceptible de nuire au but poursuivi était interdit L'importance de la victoire exigeait cette mesure. Nos éditeurs n'ont pas protesté. Mais voici qu'à la nouvelle qu'une mesure du même genre pourrait être prise contre des écrits susceptibles de ruiner les âmes, de nuire à la civilisation chrétienne, des protestations se font entendre. Et des journaux qui, voici quelques mois, étaient de farouches partisans de la censure, la dénoncent aujourd'hui par des articles et des caricatures, comme une atteinte à la liberté. Mais alors durant la guerre...? Léon XIII a disposé de cet argument dans sa célèbre encyclique "Libertas praestantissimum": "Les doctrines mensongères, peste la plus néfaste pour l'esprit..., il est juste que l'autorité publique emploie sa sollicitude à les réprimer, afin d'empêcher le mal de s'étendre pour la ruine de la société."

Heure Catholique

L'Heure catholique du 3 février débutera à 2 h., au poste C.K.A.C., par un interviou de M. Gérard Filion, secrétaire de l'U.C.C. sur le congrès interaméricain d'études sociales, tenu récemment à la Havane. Il y aura ensuite un morceau d'orgue, suivi de la première causerie d'une nouvelle série consacrée aux "Merveilles de Fatima" et confiée au prédicateur dominicain bien connu, le R.P. M.A. Lamarche. Cette première causerie sera intitulée "Notre-Dame de Fatima". La bénédiction du T. S. Sacrement, irradiée de la cathédrale de Montréal, terminera l'émission.

L'Ouvrier engloutit une fortune

Nous revenons de nouveau sur la question du CRÉDIT OUVRIER. Il en sera ainsi tant que nous ne l'aurons pas obtenu des autorités provinciales.

On pose bien des objections d'ordre pratique à la réalisation du projet. Des personnes "prudentes" prétendent que l'ouvrier n'a pas les garanties suffisantes pour satisfaire aux obligations qu'il contracterait en bénéficiant d'un crédit ouvrier.

Si on y songe un peu, on constatera que l'ouvrier ne peut se payer le luxe de demeurer sans cesse locataire. Il n'est pas assez riche pour conserver indéfiniment ce titre onéreux. Pour en avoir une idée, évaluons le coût d'un loyer durant 20 ans à $15.00 par mois. Le locataire donnera $4,836.66 en comptant un intérêt de 3 pour cent. Il devra payer $6,448.87 pour un loyer mensuel de $20.00 et $8,061.41 pour un de $25.00.

L'ouvrier engloutit une fortune en payant son loyer. Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il ne pourrait s'acquitter du même montant d'argent envers le CRÉDIT OUVRIER. S'il a été capable de débourser plus de $8,000 durant 20 ans, il sera en mesure de rembourser la même somme au gouvernement qui organisera le CRÉDIT OUVRIER. Mais cette fois, il deviendrait propriétaire et se constituerait un "bien de famille".

La preuve que la situation de locataire est très dispendieuse,c'est que le gouvernement provincial songe aux moyens à prendre pour s'en libérer lui-même. Une rumeur ne circule-t-elle pas que ce dernier aurait l'intention de se "bâtir" à Québec un nouvel édifice pour se débarasser des maisons qu'il a dû louer au côté sud de la Grande Allée? Ce qui est bon pour le gouvernement provincial doit l'être pour l'ouvrier chef de famille.

La création d'un CRÉDIT OUVRIER PROVINCIAL est pratique et l'ouvrier sera en mesure de rencontrer ses obligations. Le jour où nous l'aurons, ce sera le commencement de la fin pour les spéculateurs sur les immeubles, pour la plaie des taudis.

Joseph PELCHAT.
"Le Front Ouvrier"

M. Georges DREW, premier ministre de l'Ontario qui s'est fait, comme M. Hepburn il y a quelques années, le champion de l'autonomie provinciale en ce pays, contre les mesures centralisatrices du gouvernement fédéral de Mackenzie King.

M. Drew s'oppose à l'Union Législative

M. Drew a parlé franc. A la menace centralisatrice d'Ottawa qui voudrait réduire les provinces en tutelle, il a opposé énergiquement le point de vue autonomiste et provincial. Il a rappelé implicitement au fédéral que les gouvernements provinciaux ne sont point des administrations subordonnées mais bien coordonnées au pouvoir central.

C'était le sentiment des Pères de la Confédération. Ces derniers ont voulu créer des corps législatifs avec attributions distinctes. Dans les matières d'intérêt local la juridiction devait être provinciale, comme elle devait être fédérale dans les matières concernant l'ensemble du pays... chaque pouvoir devant exercer son autorité absolue dans le champ d'action qui lui est assigné. On a voulu, par là, permettre aux particularismes légitimes de survivre et empêcher toute tentative possible d'uniformisation bâtarde.

On a de plus à assurer l'autonomie de chaque gouvernement par une équitable répartition du champ de l'impôt. Au début tout alla assez bien. Aucune province n'avait à se plaindre de son sort. Il faut dire qu'alors la coutume n'avait pas encore prévalu qui veut que les gouvernements assument toutes sortes de responsabilités au chapitre des mesures sociales. Aujourd'hui que l'état doit pourvoir à ceci et à cela, certaines provinces se rendent compte que leur capacité de taxation ne correspond point aux obligations qu'elles sont obligées d'assumer. Le fédéral, d'ailleurs, a envahi, à l'occasion de la guerre, le champ de taxation réservé aux provinces.

Enrichi par ces apports financiers, Ottawa propose aujourd'hui de faire des largesses aux provinces moyennant certaines concessions en matière de législation sociale. M. King voudrait, en somme, qu'on lui consente d'exploiter la taxe directe pour des fins provinciales. Cela est contraire à la constitution, il le sait, mais les provinces pauvres, incapables même après le recouvrement de toutes leurs sources de revenu, de financer une législation sociale d'envergure, sont bien tentées de plier aux avances du gouvernement central. Aussi fallait-il le premier ministre d'une province financièrement indépendante pour prendre la direction d'un mouvement d'opposition.

Les supporteurs de M. King ont appel aux arguments d'ordre économique. Ils proclament qu'une plus grande centralisation de l'administration serait appréciable pour tout le pays. Tel n'est pourtant pas ce que nous enseignent les traités d'économie politique. Aussi M. Drew fait-il bon marché de cette objection peu sérieuse.

Les provinces ne peuvent donc, sous prétexte d'économie, céder à Ottawa les sources les plus importantes de leurs revenus. Cela ne signifierait point une réduction du fardeau des impôts pour le contribuable canadien.

En vue d'inviter les provinces pauvres à emboiter le pas derrière lui, M. Drew propose la création d'une Caisse de Compensation, à laquelle chaque province verserait 10 pour cent du produit de ses impôts et dont le revenu servirait à fournir des moyens financiers aux provinces incapables de se donner elles-mêmes une législation sociale adéquate. Tout véritable Canadien doit avoir à coeur que le standard de vie soit à peu près partout le même à travers son pays. La mise sur pied d'une telle Caisse de Compensation peut être anti-constitutionnelle. Personne ne s'oppose à ce que des modifications soient apportées à l'Acte de 1867... pourvu que la méthode employée soit honnête et démocratique.

En somme, le mémoire du gouvernement ontarien est dans la ligne de la Constitution. Il mérite une considération sympathique. Aussi l'approuvons-nous en substance, convaincu que les Canadiens de 1946, pas plus que ceux de 1867, ne veulent de l'Union législative. Continuons plutôt à chercher l'unité dans la diversité. C'est encore la formule la plus démocratique.

Vincent PRINCE.

Un orateur Anglais dénonce le fanatisme

Vancouver — Le principal de l'Ecole Normale de Vancouver, M. E.-A. Lord, a accusé les provinces d'Ontario et de Colombie-Britannique d'intolérance raciale. Adressant la parole au cours d'un dîner offert par un club social de Vancouver, M. Lord dit qu'il a lu dans les journaux plus de lettres acerbes contre les Canadiens-français que contre les ennemis du Canada.

Le principal d'Ecole Normale dit qu'il a dirigé l'instruction de 105 Canadiens-japonais pour l'enseignement et il les a jugés "aussi bons Canadiens que moi-même".

Etroitesse

M. Lord dit que l'Ontario et la Colombie-Britannique occupent un rang élevé sur la liste des provinces coupables d'étroitesse d'esprit dans leur traitement des minorités. Les enfants [illegible] vront apprendre à comprendre les autres nations et les autres nationalités, sinon, nous aurons une autre guerre dans 25 ans et le Canada servira de champ de bataille.

Abonnez-vous à "l'Ami du Peuple"

De plus en plus on se rend compte de l'influence salutaire et sans cesse grandissante qu'exerce dans nos paroisses notre journal français, l'Ami du Peuple. Cette feuille absolument indépendante de tous partis est essentiellement dévouée à l'avancement de la cause française, de la cause canadienne, à la sauvegarde de la religion et au progrès social chez nos classes agricoles et ouvrières.

Vous vous devez de prendre une part active à l'élaboration de cet ordre nouveau tant réclamé par les Papes et auquel l'Ami du Peuple travaille avec tant d'ardeur. Cette coopération ne vous coûte pas quatre sous par semaine! Que c'est peu! Et pour cette bagatelle, l'Ami du Peuple chaque semaine vient dans votre foyer vous apporter son message de force et de vérité. Outre que vous aurez travaillé pour votre propre cause et celle des vôtres, vous aurez part au mérite de ceux qui auront aidé à l'établissement d'une aussi grande oeuvre française dans la région.

L'AMI DU PEUPLE EST INTERESSANT:

—Des nouvelles de toutes nos paroisses.
—Une page féminine beaucoup lue et appréciée des dames et des demoiselles.
—Un captivant feuilleton.
—De nombreux articles de fond sur les questions ouvrieres religieuses et sociales.
—Pour nos cultivateurs, une bonne page agricole.
—LA VERITE PARTOUT!

Voulez-vous la VERITE? Voulez-vous connaitre les dessous de la politique canadienne et des évènements mondiaux, lisez les éditoriaux, lisez la Lettre d'Ottawa et la Chronique Internationale d'André Laflèche, commentateur d'expérience, d'une profondeur de vue incomparable et un canadien-français dont le patriotisme est au-dessus de toute critique.

Il est catholique! — Il est patriote! — Il est indépendant
Il est français! — Il dit la vérité! — Il est instructif!

Abonnement — 1 an — $2.00
6 mois — 1.25
3 mois — .75

Mettre une croix vis-à-vis le montant envoyé

NOM: _____

ADRESSE: _____

Adressez à l'Ami du Peuple, 82 rue Beech, Sudbury Ontario.

LE CAP BLOMIDON

AU CAP BLOMIDON

FEUILLETON DE L'AMI DU PEUPLE

Par ILONKIE DE LESTRES

Les rumeurs de toute sorte ne tardèrent pas à courir. Un jour ce bruit se répandit que le beau Jean Bérubé, tout bellement embusqué à Montréal y avait découvert son pays d'Acadie et n'irait jamais plus loin. Un autre jour, un autre fabricant de nouvelles assurait dans le principal magasin du village, que Jean Bérubé s'était rendu en Acadie, mais, qu'à bout de courage, il avait pris le chemin du retour; même, au dire du nouvelliste, il n'attendait plus que de s'entendre une menterie pour rentrer à Saint-Donat; et, comme de raison le grand Paul Comeau s'en revenait avec lui.

— Et pas trop de bonne humeur, fit un autre, rapport que la promenade lui coûte tout son gain du dernier hiver.

— Y me semblait que ça reviverait de même, c'te vaillantise-là, dit un jeune homme, courtaud, à figure joyeuse, qui fumait, appuyé sur le comptoir.

— T'as donc bien peur qui revienne, Lamouche? fit un loustic.

— Pourquoi avoir peur? reprenait le grand Luc Gagnon, connu et redouté pour un des pires étriveux. Pourquoi avoir peur, insistait-il; peut-être bien qu'en ces pays-là on cultive pas l'avoine.

Les éclats de rire fusèrent, pendant que le rival trop directement visé, devenait rouge comme une fraise mûre.

— Mais d'abord, fit un autre y faudrait savoir ce que vaut la nouvelle. Y se fait fait de parlements.

Et s'adressant à celui qui venait d'annoncer ce retour de Jean Bérubé:

— Qui t'a dit ça, Béliveau, qui s'en revenait?

— C'est pas lui qui me l'a dit répondit Béliveau, ennuyé de la question. Mais c'est un commis-voyageur de Montréal qui l'a dit à Louis Couture et c'est Louis Couture qui me l'a dit.

— J'aime mieux ça comme ça, reprit Luc Gagnon, comiquement grave. Il ne reste plus qu'à savoir qui l'a dit à ce commis-voyageur qui l'a dit à Louis Couture qui est venu le dire à Béliveau.

Pendant que de nouveaux éclats de rire se croisaient dans la fumée des pipes, un homme assis sur un tabouret, près de la porte, sa barbe grise en avant et les yeux fouilleurs, buvait ces paroles plus avidement que les autres. Luc Gagnon, qui l'observait depuis quelque temps, l'interpella:

— Et le caillou de votre voisin, père Bellefleur, y s'est pas poussé de votre côté, toujours, en ces derniers temps?

Un rire plus bruyant secoua tout le monde dans le magasin. Le marchand lui-même s'arrêta de peser du sucre pour rire à son aise. Jérôme Bellefleur lança un regard foudroyant du côté de Luc Gagnon; en un tournemain, il ramassa ses effets et passa la porte en tempête.

— N'importe, se dit-il, une fois dans sa voiture, je ne suis pas venu pour rien au magasin.

Peu importait, en effet, à Jérôme Bellefleur le caractère tendancieux des nouvelles apprises. Elles devaient être vraies puisqu'elles lui convenaient. Avec sa rudesse coutumière, il n'eut rien de plus pressé que de rapporter à ses oreilles les propos du village. Comme la jeune fille lui faisait la bête et semblait prendre de la peine à ne pas lever les yeux sur lui, il commença par la phrase sacramentelle:

— Ça, c'est vrai! que c'est donc pas de faire le barbeau de ces enfants...

Toute cette nouvelle ne devait se réduire dans la pensée de Cette fois, on s'imagine sans peine que le fier Jérôme n'était pas homme à se laisser traiter de la sorte par un gueux de rien du tout. Il était un des plus gros habitants et possédait le fameux d'une quinzaine d'engagés, si on veut le savoir.

Jérôme Bellefleur ôta sa pipe de sa bouche. Il regarda sa fille avec des yeux de mauvais loup, étonné de cette réplique et de l'assurance avec laquelle elle était faite. Un soupçon venait de surgir en son esprit.

— Comment ça? Y aurait-il maintenant des écritures entre vous deux?

— Non, se hâta de répondre Lucienne; c'est Paul Comeau lui-même qui me l'a écrit, et pas à Jacques ni à Jean, mais à moi, ma Bellefleur, vous m'entendez?

Le terrible père n'entendait rien:

— Belle castors de mille castors! clamait-il, sur le ton de ses grandes colères, que je surprenne pas l'un de vos petits bouts de papier. Tu m'entends, Lucienne? Jérôme Bellefleur est encore le maître dans sa maison. Et c'est à croire, à c'te heure, qu'on va amasser du bien pour des crevards comme celui-là!

VI

La récolte du foin alla bon train. L'une après l'autre, sur le domaine de M. Finay, les granges s'emplirent jusqu'à n'en pouvoir fermer les portes. Le pays entier ne semblait plus que le bon foin coupé. Paul Comeau, légèrement fatigué d'abord par ces rudes journées sous un soleil plus chaud, parut s'y faire peu à peu. La beauté blonde et douce du pays, la richesse de la terre l'émerveillaient. Son admiration grandit pour le cousin devenu intendant d'un pareil domaine. Tout fût bien allé sans la soudaine rumeur qui vint troubler sa belle confiance.

C'était par un dimanche matin de la mi-juillet. Jean Bérubé s'apprêtait pour la messe. Chaque dimanche, M. Finlay mettait un auto à la disposition de ses serviteurs catholiques désireux de se rendre à l'église de Kentville, l'église catholique la plus rapprochée. Paul entra dans la chambre de son cousin.

— Sais-tu les parlements qui se font parmi les engagés? Y paraît qu'on va changer d'intendant?

— Qu'est-ce que tu me chantes là? demanda Jean qui mettait la dernière main à sa toilette.

— Mais tu dois le savoir mieux que tous nous autres, je suppose, toi qui as la fiance du père Finlay.

— Mais quoi encore? répéta Jean.

Paul débita, cette fois, sa nouvelle tout d'un trait:

— Mais le prochain mariage de M. Allan avec sa cousine qui est arrivée? Et le père Finlay qui va se donner à son garçon? Et le garçon qui va devenir le maître et l'intendant?... Voyons, tu ne sais rien de tout cela?...

Jean ne put s'empêcher de pâlir un peu.

Il feignit pourtant de prendre la chose avec un air détaché.

J'entends parler de cela comme vous autres. Et vous n'en savez pas plus long que moi qui ne sais rien.

— Mais il y a toujours ça que ce monsieur Allan, qui devait s'en aller d'un jour ou l'autre, ne s'en va pas souvent...

Au fond Jean Bérubé se sentait inquiet. Il savait de bonne source les efforts de M. Hugh pour marier son fils à sa cousine, Miss Bulrode, de Truro: seul moyen, avait dit le vieillard, d'emprisonner le globe-trotter. En homme toujours pressé d'aller vite, le père Finlay décida d'inviter toute la famille Bulrode à Morse Cottage. Le retour d'Allan servirait de prétexte. Plus jeune de quinze ans que le fils Finlay, Margaret Bulrode n'avait point de fortune mais suffisamment de beauté. Donc, pensait le père, tout allait à souhait. Comme vigiles aux fiançailles, à quelque temps de là, de grandes fêtes eurent lieu au chalet, assez brillantes pour détonner avec les habitudes austères, presque puritaines, de la maison. Il n'en fallait pas davantage pour ébruiter dans la société de la région la nouvelle d'un mariage entre M. Allan et Miss Margaret. La rumeur atteignit bientôt les domestiques de Morse Cottage. Les langues se délièrent généreusement. Car, profondément antipathique aux serviteurs du chalet, l'avènement du nouveau maître n'allait pas sans appréhension.

— Tant mieux, venait de répondre Paul aux dernières paroles de Jean, car le "joufflu", tu sais, personne ne l'a en grande amitié parmi nous autres.

Et pour justifier son aversion, Paul continuait:

— Sais-tu ce qu'il nous a fait, pas plus tard qu'hier? Nous nous en allions, moi, puis les deux Acadiens de Piziquid, devant l'écurie atteler les chevaux quand le "joufflu" vint à pas-

— suite à la page 7 —

Chronique Internationale

suite de la 1ère page

PERSECUTIONS

L'attitude soviétique dans les pays occupés, continue d'être à bien des points de vue, aussi tyrannique et aussi persécutrice que l'attitude nazie d'avant la victoire.

En ce qui concerne les persécutions religieuses en Allemagne, dans la zone occupée par les russes, S. Em. le cardinal-élu Konrad von Preysing, archevêque de Berlin qui entrera au Sacré-Collège le mois prochain, affirme qu'elles dépassent en injustice tout ce que le régime nazi avait fait souffrir aux catholiques d'Allemagne. Avant l'avènement d'Hitler il y avait à Berlin 60 écoles catholiques paroissiales et 5 écoles catholiques privées. Les nazis ont supprimé ces écoles mais n'ont pas enlevé la religion du programme scolaire et ont maintenu les salaires des professeurs chargés de l'enseignement religieux. Sous le nouveau régime soviétique, l'instruction religieuse ne peut plus être donnée qu'en dehors des heures de classe et les professeurs ne reçoivent aucun salaire pour ces leçons.

En Russie même, l'état actuel de l'Eglise Ruthène n'est pas sans inquiéter fortement le monde catholique. Le Pape, dans une récente encyclique, marquant le 350e anniversaire de la réunion de l'Eglise Ruthène avec Rome, a officiellement protesté contre la politique anti-religieuse des soviets.

"Il y a même, dit le Souverain Pontife, des forces qui travaillent de toute leur puissance pour que les catholiques ruthènes quittent le giron de l'Eglise-mère et se joignent à la dissidence".

En effet, le patriarche Alexis, de Moscou, récemment élu par les évêques russes dissidents, a envoyé à l'Eglise ruthène, qui ne veut avoir rien à faire avec la dissidence, une lettre dans laquelle il prêche ouvertement la désertion de l'Eglise catholique.

Cette ingérence de Staline dans le domaine religieux révèle une fois de plus ses intentions de poursuivre son programme de propagande communiste en se servant de l'Eglise orthodoxe. Aux Etats-Unis et au Canada, la hiérarchie russe orthodoxe s'est réunie récemment à Chicago et elle a refusé nettement d'adhérer à la demande du patriarche Alexis de se soumettre aux pouvoirs temporels de Moscou.

Dans le Moyen-Orient, les pressions politiques se font intenses afin d'influencer dans le sens du communisme l'Eglise orthodoxe du Levant.

Ces cas flagrants d'ingérence politique subversive de la part des dirigeants russes dans leur pays et au travers l'Europe, démontrent bien l'opiniâtreté de la doctrine d'athéisme que prêchent les Soviets et qu'ils veulent à tout prix répandre dans tout l'univers.

Il est inadmissible que des agissements aussi contraires aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies se continuent, alors qu'à Londres les nations réunies prétendent vouloir fonder un organisme de justice et de charité international.

Un Prince Charmant

par

HENRI DE GUISE

Ch. Quinel et A. de Montgon

Dans leur intéressante collection historique, les Editions Variétés viennent de publier, après Richelieu et Louis XIV, un nouveau livre qui plaira aux jeunes, "Un Prince Charmant: Henri de Guise". Comme les titres précédemment parus, cet ouvrage est abondamment illustré et présenté avec un enchemisage aux couleurs attrayantes.

La vie de ce personnage illustre plonge le lecteur dans l'histoire de ces guerres de religion qui firent tant de mal à la France, en faisant couler beaucoup de sang. Chef du parti catholique, le duc de Gui était tout-puissant à la cour, mais sa puissance, en ces temps troublés, lui attirait des ennemis non moins puissants.

En ce temps-là, Henri III régnait, mais dans l'ombre du trône, Catherine de Médicis, sa mère, tenait vraiment les rênes du royaume pour son fils, trop faible monarque. La Cour, incertaine, penchait tantôt vers le parti catholique, tantôt vers le parti huguenot, se mettant toujours contre celui qui semblait être le plus fort, tout en le ménageant jusqu'au jour .....

Jusqu'au jour où on craignit vraiment qu'Henri de Guise mit le trône en danger. Et alors il fallut penser à le faire disparaître pour toujours.

Voilà une belle vie dépensée pour une belle et noble cause qui, dans ce livre, devient une captivante histoire et dont on tire de sages leçons.

Un ouvrage illustré de 208 pages, publié par les Editions Variétés. Prix: $1.25, par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies, aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, et à la Librairie Loisirs, 82 rue Beech, Sudbury.

Nouvelles Éditions de Delly

— La Chatte Blanche.
— Une misère dorée.
— Le Roi de Kidji —tome 1 de Le Secret de la Sarrasine.—
— Elfrida Norsten —tome 2 de Le Secret de la Sarrasine—.
— Sous le Masque —tome 1 de Le Maître du Silence—.
— Le Secret du Kou-kou-noor —tome 2 de Le Maître du Silence—.
— Magali.
— La Fin d'une Walkyrie.
— Le Mystère de Ker-Even —2 tomes—.
— L'Exilée.
— La Vengeance de Ralph.
— Ma Robe Couleur du Temps.
— Esclave ou Reine?
— Entre deux Ames.
— La Lune d'Or —2 Tomes—
— Laquelle? —tome 1 de Coeurs Ennemis.—
— Orietta —tome 2 de Coeurs Ennemis.—
— Le Secret de la Luzette.
— Le Candélabre du Temple.

LIBRAIRIE "LOISIRS"
82 RUE BEECH SUDBURY

Lisez et faites lire de bons livres

HISTOIRE

Napoléon —Montgon	$1.25
Louis XIV — "	1.25
Henri de Guise — Montgon	$1.25
Papineau —	1.25
Richelieu — Bailly	1.25
Cléopâtre — "	1.25
La France, la Guerre et la Paix —Maulnier	1.25
Découverte de la Russie —Massis	1.25
Mayerling — Anet	1.25
Talleyrand —Fleury	1.25
La Réponse de la Race — Lambert Closse	1.25
La Fortune de la France —Bainville	1.50
Les Grandes Crises de l'histoire de France —Lacour-Gayet	1.50
L'Oeuvre de la Troisième République	1.50
Les Nouvelles Hébrides	1.50
Le Duc et la Duchesse d'Alenson	1.50
Histoire de la Russie — Chanfnon	1.75
Créance morale de la France — Rougier	1.75

Prix divers

Mgr Ignace Bourget — Langevin	.75
La Naissance d'une Race — Groulx	1.00
Histoire Sainte — Daniel Rops	2.00
Joseph Fouché — Sweig	2.00
Marie Stuart — "	3.00
Mgr Laflèche et son temps — Rumilly	2.25
Histoire du Canada pour Tous (2 vol.)—Bruchési	2.50
L'Enseignement français au Canada (2 vol.)—Groulx	$3.00
Iberville le Conquérant — Fréganlt	3.00
La Ste Bible — Crampon	3.50
La Fédération Française —De la Roche	4.00

LA
LIBRAIRIE LOISIRS
82, rue Beech Tél. 3-0700 Sudbury, Ont.

Opinions et évènements

(Collaboration spéciale à L'Ami du Peuple)
Jean-Claude RICHELIEU

La guerre vient à peine de finir. Soixante-dix milles Canadiens ont perdu la vie. Des milliers sont impotents et le seront pour leur vie entière. Des dizaines de femmes, de mères ont quitté leur foyer pour l'usine. Pour nous faire participer à ce conflit mondial, on nous a leurrés. On nous a menti. On nous a joué un vilain tour comme l'on fait avec un gosse de cinq ans. On avait dit à M. Lapointe qui nous avait dit: Mes chers petits, ce ne sera qu'une participation modérée. Nous donnerons la moitié de la "couverte", mais pas plus". M. Lapointe nous avait dit cela et on l'a truqué. Pourtant, il connaissait mieux que ça.

Le peuple a perdu confiance dans la parole des politiciens. Les soldats ne se fient plus aux officiers. La fourberie, la piperie sont, en quelque sorte, à la base de notre vie sociale. Hélas l'exemple est parti de haut. L'ouvrier ne croit plus en la bonne foi de son patron. Qui croire? On refuse la vérité: il y a tellement de menteurs!

Nos chefs sont ceux qui trop souvent nous font le plus de tort. Réticences, mots doux, mots couverts.

Nous ne voulons pas cacher notre pensée. Nous sommes opposés à l'enregimentation des Canadiens-français. Nous ne voulons pas participer aux guerres saintes de l'impérialisme, qu'il soit anglais, français, américain ou russe. Le Canada peut-il se permettre de sacrifier encore une fois soixante-dix milliers de Canadiens? Le Canada peut-il endosser une nouvelle dette de 17 milliards et ne récolter que quelques haricots secs? Nous sommes contre la conscription en temps de paix. Nous voulons un régime social pour l'ouvrier, pour l'agriculteur, pour le père de famille.

NOUS SOMMES POUR LES OEUVRES DE PAIX.

Lettre d'Ottawa

suite de la 1ère page

"On a appris, sans pouvoir le faire confirmer officiellement, que le Board of Trade (anglais) a proposé que les manufacturiers canadiens soient autorisés à exporter, pour le moment, seulement dix pour cent de la quantité de produits par le Canada avant la guerre, en attendant l'amélioration de la situation du change anglais à l'étranger. D'autre part, les autorités canadiennes insistent pour que le Canada puisse exporter au moins quarante pour cent du volume des exportations canadiennes d'avant-guerre à l'Angleterre. Elles soutiennent que cette proportion de quarante pour cent ne permettrait pas aux producteurs canadiens de faire des profits sur leurs ventes au Royaume Uni, mais elle permettrait au moins de maintenir les noms de commerce canadiens dans le public britannique". La mission McKinnon se termine donc, pour le moment à tout le moins, par un échec. Les autorités anglaises n'autorisent que dix pour cent du volume des exportations canadiennes d'avant-guerre.

Par ailleurs, le gouvernement canadien ne cesse pas de faire des concessions aux exportateurs anglais. C'est encore la dépêche à "La Presse" qui nous renseigne là-dessus: "On croit, dit le texte de la Canadian Press, que c'est M. McKinnon lui-même qui a recommandé de relâcher le plafonnement des prix canadiens sur les importations anglaises. Cette décision, annoncée au cours de la fin de semaine dernière a Ottawa, vise à faciliter les exportations anglaises au Canada". Ainsi la la situation prend un caractère étrange. D'une part, le Canada, qui a fait des sacrifices énormes pour l'Angleterre pendant la guerre, veut maintenir un certain volume d'exportations en Angleterre, sans aucun but de profits immédiats; il continue de faire des sacrifices, puisqu'il abolit les restrictions sur toutes les importations canadiennes d'avant-guerre. Les concessions sont unilatérales: one-sided, ainsi que disent les anglophones.

Mais, par contre, l'Angleterre s'approvisionne largement au Canada pour tout ce qui concerne son alimentation. Une autre dépêche de Londres, câblée par la Canadian Press ("La Presse", 24 janvier 1946), dit textuellement: "Le ministre de l'Agriculture, M James Gardiner, qui prend aujourd'hui la direction de la délégation canadienne à l'Assemblée des Nations Unies avec le départ de M. Louis Saint-Laurent pour Ottawa, a déclaré aux journalistes que l'Angleterre prendra tout le bacon et le boeuf que le Canada peut fournir et que les envois d'autres produits alimentaires seront maintenus à leurs hauts niveaux actuels". "Quand on parle de hauts niveaux, cela se rapporte au volume des envois, non pas aux prix. Une dépêche de Londres (15 janvier) que nous avons rapportée la semaine dernière disait textuellement: "Exprimant la ferme intention du Canada de continuer à miser fortement sur l'avenir économique de la Grande-Bretagne, James McKinnon, le ministre canadien du Commerce, a déclaré aujourd'hui à Londres que le Canada vend ici, au-dessous des prix mondiaux et à crédit, de grandes quantités de blé en dépit de la demande, pour cette même denrée, de la part des pays de l'Amérique latine qui paieraient comptant et en dollars". Et sans doute — mais le gouvernement d'Ottawa n'a pas encore osé annoncer publiquement à quelles conditions le Canada vend son bacon et son boeuf à la Grande-Bretagne — cédons-nous ces produits à l'Angleterre à crédit et à des prix au dessous des prix mondiaux.

Nous cédons à l'Angleterre notre blé et d'autres produits alimentaires à des prix qui représentent des sacrifices (en plus de lui avancer des crédits terre ne nous fait aucune concession. Par son attitude intransigeante et égoiste, la Grande-Bretagne fait un tort considérable à notre industrie et provoquera certainement une grave crise de chômage au pays. Mais les relations anglo-canadiennes, en ce qui concerne l'alimentation, ont un caractère beaucoup plus égoiste encore. Il ne faut pas oublier que nous faisons ces sacrifices alors que la santé publique au Royaume-Uni est meilleure que jamais et que, par contraste, les autres populations européennes souffrent de sous-alimentation.

Pour ne citer que le cas de la France, voici ce que M. James Gardiner a déclaré à Londres ("La Presse", 24 janvier): "Le ministre canadien de l'Agriculture a dit que les envois de blé à la France sont accélérés, parce qu'à son avis ce pays a grandement besoin de vivres additionnels. Il doute (cependant) qu'on puisse lui expédier assez de blé pour faire cesser le rationnement du pain".

On sait que la récente crise politique qui a déchiré la France et qui menace de l'affaiblir dans le domaine international, a été causé en grande partie par l'incapacité du gouvernement du général de Gaulle à procurer suffisament de pain à la population. Et pourtant nous nous étions engagés à lui en fournir: de là les promesses du gouvernement français à la population de Paris et des autres grandes agglomérations urbaines. Par ailleurs, quelle est la situation alimentaire en Angleterre? Le Jour, hebdomadaire de Montréal, publiait la semaine dernière, 26 janvier, un texte qui semblait provenir d'un bureau d'information britannique. Le texte était coiffé du titre suivant: "La santé est meilleure que jamais au Royaume-Uni". On y lisait ce qui suit: "La statistique sur la santé au Royaume-Uni durant l'année terminée en mars 1945, présentée au parlement le 18 décembre, dénote une amélioration progressive. A maints égards, la santé est meilleure que jamais en temps de paix ou de guerre au Royaume-Uni".

L'Angleterre, en achetant massivement, à crédit et au-dessous des prix mondiaux, nos denrées alimentaires, se trouve à maintenir la santé de sa population à un niveau sans précédent, dans une Europe appauvrie, sous-alimentée, minée par la maladie. Elle se trouve aussi à nous empêcher de nous porter au secours des populations européennes qui ont beaucoup plus besoin que la sienne de notre assistance. Et alors que les populations européennes sont énnervées, affaiblies, irrascibles, instables, tant au point de vue social que politique, elle commande une situation privilégiée. Elle est en mesure de dominer et de dicter ses volontés. C'est là sous un autre aspect, une politique nettement égoiste. Le Canada se prête à ce jeu. Ce n'est à l'honneur ni de notre clairvoyance ni de notre vanité. Les crimes contre l'humanité souffrante crient toujours vengeance. Nous nous devons de nous porter au secours des peuples qui ont faim et qui ont froid, lors même que cela dérangerait les plans politiques d'un pays où "la santé publique est meilleure que jamais".

André Laflèche

LE COURRIÉRISTE

CHELMSFORD

L'église St-Joseph fut témoin d'imposantes funérailles le 19 courant. En effet, un grand nombre de parents et d'amis ont tenu à rendre un dernier hommage à M. Berchmans Bourgeois, vétéran de la deuxième grande guerre.

M. l'abbé Jacques Michaud vicaire de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service. Il était assisté de MM. les abbés L. Séguin, curé de la paroisse, et L. Villeneuve, de Sudbury, comme diacre et sous-diacre.

Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Les porteurs honoraires étaient MM. Claude Sauvé, Lomer Vaillancourt, Ovide Montpellier, Daniel Dévôst, Hector Alie et Wilfrid Déquanne. M. Victor Bélanger, président de la Ligue, portait la bannière.

Les porteurs de la bière étaient six compagnons d'armes du défunt: les soldats Armand Bossé, Aurèle Bélanger, Emile Vaillancourt, Jack Delorme, Philippe Berthiaume, Freddie David et Basil White.

Un membre de la Légion canadienne de Sudbury joua le clairon à la fin de la cérémonie funèbre pendant que les porteurs étaient à l'attention.

M. Roland Groulx, professeur de musique aux écoles séparées de Sudbury et ancien et chanta le cantique "O Ciel".

On remarquait dans la nef, des amis et des parents venus de Siscoe, Qué. Détroit, Mich., Sudbury, Levack, Blezard, Hanmer et Sturgeon Falls.

M. Bourgeois, âgé de 31 ans, était né à Chelmsford et avait fait ses études à l'école St-Joseph de la ville. Il était le fils de M. Vital Bourgeois, décédé et de Mme Bourgeois. Il joignit l'armée en 1940 et se rendit en Angleterre le 3 mars 1941. Un an plus tard il partait pour le Gibraltar où il fut décoré relativement au creusage de la forteresse de Gibraltar où il était assigné avec les ingénieurs canadiens. Il fit du service en Sicile et en Italie. Il revint au Canada en septembre 1945. Depuis quelques jours il se trouvait à Rouyn où il mourut après une courte maladie.

Le défunt laisse pour le pleurer, sa mère, Mme Vital Bourgeois de Chelmsford; un frère, Larry Bourgeois de Sisco, Qué; trois soeurs, Mmes Eugène Castonguay et Aurèle Blais de Chelmsford et Mme Otto Racette de Détroit Michigan.

La famille reçut de nombreux témoignages de condoléances, bouquets spirituels, messes, fleurs et couronnes:

Offrandes de messes. M. et Mme Napoléon Belcourt, M. et Mme A. Paiement de Blézard Valley; les familles Eugène Villeneuve, Patrick McDonald, MM. et Mmes Omer Bourgeois, Jos Gratton, Jules Plante, Léo Vaillancourt, H.J. Gratton, I. Latour, Raoul Vaillancourt, Stéphane Blais, Mmes Alex Bastien et Léda Blais, Mlles Jeanette Bastien et Thérèse Bélanger de Chelmsford, M. Larry Bourgeois Sisco, Qué., MM. et Mme Jérome Belcourt, J. Thompson et Paul Lecoupe, M. Léo Gagné de Sudbury; M. Roger Blais de Toronto; Mlles Léonie Théoret et Fabiola Théoret de l'Esturgeon.

Bouquets spirituels: Les familles Arthur Blais et Paul Miron, M. et Mme John Bradley de Chelmsford, M. et Mme Pierre Guy de Sudbury.

Cartes de sympathies: Les familles Louis Roy, Adrien Bélanger, MM. et Mmes Hector Alie, Floriant Huneault, Eddy Johnstone, Ernest Vaillancourt, M. Wilfrid Vaillancourt, Mlle Lita Vaillancourt de Chelmsford, M. et Mme Jones Windsor, Mme Louis Gagné, Mlle Mary McGuire, M. et Mme Arthur Guy, M. et Mme Félix Gervais, Mlles Jeanne et Laurette Belcourt, tous de Sudbury; M. et Mme Royal Vaillancourt de l'Esturgeon; M. et Mme Melcome Gagné, M. et Mme Omer Lavallée, M. et Mme Darveau, tous de Rouyn Québec. La famille George Farell de Kirkland Lake, Mme L. A. StLouis de Noranda Qué. Mlle Laurette Blais de Iroquois Falls.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

LAVIGNE

(Courrier Retardé)

M. Ernest Lajeunesse ainsi que MM. Alexis et Honoré Arbour sont revenus de Montréal où ils sont allés aux funérailles de leur oncle, M. Edouard Ducharme, décédé subitement.

M. Lucien Lajeunesse, de la Marine, est de passage chez sa mère, Mme Joseph Lajeunesse, en attendant d'être licencié de l'armée.

M. Marcel Rivest fut blessé grièvement en bûchant du bois. Il dût être transporté d'urgence à l'hôpital.

M. Lionel Vincent est revenu d'outre-mer après une couple d'années de service. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

GRANDE
Soirée-Variétés
Salle Ste-Anne, Sudbury
Jeudi, 7 février
À 8:15 P.M.
Admission : 35c Grande variété d'amusements

Les intérêts chrétiens en Palestine

Juifs et Arabes s'affrontent en Palestine. Et le monde entier prend part pour les uns ou pour les autres. Les chrétiens ne devraient pas oublier que ce pays est celui de Jésus-Christ et qu'il faut d'abord lui garder son caractère de Terre Sainte, préserver les lieux où l'Homme-Dieu vécut et mourut. Toute solution qui ne tiendrait pas compte de ce fait primordial est à rejeter.

Cartes de faire-part
Cartes Mortuaires
et nombre d'autres impressions de style et de luxe
SERVICE DE MALLE PROMPT
à l'Imprimerie de
L'AMI DU PEUPLE
Tél. 3-0700
82 RUE BEECH. SUDBURY, ONT.

Le mauvais cinéma

A la base des crimes, des divorces, de la délinquence juvénile, l'expérience démontre que l'influence du mauvais cinéma y est souvent pour beaucoup. La séduction, l'union libre, l'adultère, le divorce, tels sont les thèmes que nous servent généralement les Juifs d'Hollywood. Nous disons généralement, car, de nos jours, la présentation, d'une belle vue est presque une exception. C'est réellement révoltant de voir les répercussions néfastes du cinéma alors que cette même force de propagande pourrait si bien travailler a rétablir dans notre monde déchiré un peu d'ordre, un peu de paix.

De cet état de choses, il y a plusieurs coupables. D'abord, les producteurs eux-mêmes. A moins de transactions nouvelles, les Juifs contrôlent 85 pour cent des entreprises de cinéma américain, principale source du cinéma canadien. Hiram Abrams est le président de la UNITED ARTISTS CORPORATION, de la compagnie PARAMOUNT qui afflue constamment sur l'écran canadien Samuel Goldwyn, un second Israélite, est le directeur de la GOLDWYN FILM CORPORATION. La compagnie FAMOUS PLAYERS a comme chef le Juif hongrois, Adolph Zukor. Nous pourrions continuer la liste. Les premiers coupables, ce sont ces hommes d'affaires qu'égare la soif de l'or.

Le deuxième coupable est le gouvernement provincial. Nous croyons savoir qu'il y a une loi défendant le mauvais cinéma à la législature de Toronto. Cependant, elle n'est certainement pas mise en vigueur. Ce n'est d'ailleurs pas le seul domaine où nos gouvernants pèchent par omission. Parmi les 90 députés qui sont élus par le peuple ontarien, il doit être possible d'en trouver un qui puisse s'occuper de la question. Cette tâche reviendrait spécialement à un député canadien-français, car s'il est quelqu'un dont les institutions sont sérieusement menacées c'est bien nous, Canadiens-français. Le projet en vaut la peine!

Les troisièmes responsables sont les parents. Nous admettons que leur tâche est très difficile parce que leur surveillance doit être constante et, qu'en Ontario du moins, ils ne reçoivent aucune aide, à part quelques critiques de certains journaux. Ici entre en jeu un facteur d'ordre éducationel Certains parents ont les moyens financiers de se renseigner à bonne source sur la valeur de telle et telle vue. Ils peuvent alors diriger les enfants dans le choix des vues animées. Le théatre est un attrait dont raffolent surtout les enfants. Il faut à tout prix les en détourner. "Amusez, les enfants de peur que le diable ne les amuse", disait J. de Maistre. Oui, certes. Il est inutile d'essayer d'interdire les théâtres aux enfants si l'on ne peut les distraire par ailleurs. Voilà un argument qu'emploie souvent les parents: "Que voulez-vous qu'ils fassent? Et puis ils m'empêchent de travailler.' Voilà une première raison en faveur des terrains de jeux. Nous y reviendrons plus loin. Les parents sont particlement excusables et nous ne serions pas surpris si ce dernier paragraphe nous attirait quelques lettres.

Contre cet ennemi dévastateur qu'est le cinéma, la lutte sera excessivement difficile. Le succès ne viendra qu'à la suite d'une intense campagne pour éveiller l'opinion publique et de quelques autres moyens dont nous parlerons dans un article suivant.

JEAN SEREIN.

Le Cap Blomidon

—suite de la page 4—

ser. Tous les deux nous parlions français.....

— Et la consigne, qu'en fais-tu? interjeta Jean.

— Bien tu sais, de parler toujours anglais, moi, ça me met la gorge sèche comme une crique en été. Mais voilà que le "joufflu" s'en vient à nous et nous dit, avec un juron de sa façon: "Je ne veux pas de ce patois-là ici". Tu comprends que je me tenais à quatre pour ne pas l'enfourner dans son chalet comme un gros pain renflé qu'il est.

— Et pourquoi ne l'as-tu pas enfourné? demanda Jean qui voulait plaisanter,

— C'est que je ne l'ai pas osé!

Puis continuant:

— C'est lui qui en ferait un bel intendant. L'autre fantôt, quand tu es parti pour deux jours, pour aller à... je ne sais plus quelle place.....

— Au congrès des horticulteurs de Kentville?

— Oui, quelque chose comme ça. V'là que le matin, le "joufflu" nous arrive, les mains dans ses poches, avec ses grands airs de "boss", et nous dit à moi et à ton remplaçant: "Vous allez rentrer le foin de la dernière pièce au bord de la mer".

— Mais ça n'est fauché que d'hier, je lui réponds. - C'est loin d'être sec. Et l'intendant... Il m'a pas donné le temps d'achever. Rouge, sans comparaison, comme un coq de race, et avec des yeux à me dévorer, il me l'a pas envoyé dire: "[illegible] l'intendant, c'est moi!"

[illegible] lui ai dit. On va le rentrer, ce foin-là, d'abord que vous le voulez. C'est [illegible] pour nous autres... Par [illegible] le père Hugh, qui avait entendu, vint nous dire de n'en rien faire, qu'il arrangerait cela avec M. Allan.... Puis, trouves-tu pas qu'il a des drôles de manières, cet individu-là, et de dangereuses: celle, par exemple, de tirer de son pistolet, à [illegible] pour nous?...

A SUIVRE

La Caisse Populaire

suite de la semaine dernière—

Les sociétaires choisissent un comité de nomination MM. Quesnel, Bruno St-Pierre et Emile Adam, élus, remplacent les officiers sortant de charge. Le président félicite les membres du bureau de direction pour leur travail pendant l'année, ensuite il nous explique les succès le la caisse par des exposés graphiques. Les sociétaires se chiffraient par 9 en février, 36 en mars, 75 en juillet, et 103 en décembre.

CAISSE POPULAIRE STE-ANNE

L'actif en février, $47; mai, [illegible]

L'actif en février, $[illegible] juin $870; juillet, $1,353; octobre $1,723; décembre, $1,863.

Augmentation des prêts: 1er juin, $50; fin de juin, $150; juillet, $200; octobre, $775 novembre, $925; en décembre, $1,375 en prêts.

Nous n'avons pas [illegible] chiffre d'affaire encore, mais cette année nous avons préféré y aller doucement pour mettre la caisse sur une base solide et sure.

M. J. B. Nelson nous a rendu visite pendant l'année et il a été très satisfait de notre caisse.

Nous avons fait quelques démarches pour mettre une fédération de caisse sur pied, et nous espérons que cela se produira en 1946. Nous avons quelques cercles d'études en marche et comptons les augmenter l'an prochain.

La résignation de M. Chiasson, transféré à Toronto, (armée) sur la commission de crédit, nous a obligés de le remplacer par M. H. Bonin.

Le rapport du président fut accepté par MM. Quesnel et Emile Adam.

Le gérant, M. Ed. Adam, nous donna lecture du rapport financier. En voici quelques détails.

Adopté par MM. Raoul Legault et Emilien Langlois. Le rapport du comité de Crédit par le président de ce comité, M. Charette. Nous nous sommes réunis 12 fois pour demandes de prêts et avons accepté de prêter $1,365 à 10 emprunteurs. Il n'y a pas eu de retards dans les remboursements, donc félicitations à ces gens. Ce furent des frais productifs, de secours et d'exploitation, comme le demande l'esprit de la caisse. Nous nous sommes efforcés de rendre justice à tous.

Le comité de surveillance par M. Paul Proulx nous explique qu'il a fait les livres de la caisse deux fois et les a trouvé en ordre avec les comptes exacts. Nous sommes satisfaits de la marche de la caisse, du désintéressement du gérant, de la confiance [illegible] crédit dans leurs prets.

M. Dignard expliqua qu'à cause des dépenses faites au début de la caisse et par les prets consentis que tard dans l'année, les profits ne sont pas [illegible] que les prochains ne seront pas [illegible] année.

M. Bruno St-Pierre fit une proposition en ce sens secondé par M. Quesnel.

M. Quesnel donne le rapport du comité de nomination, c'est de réélire les mêmes qui occupaient ces charges.

M. Dignard remercia les autorités de la salle Ste-Anne pour la salle mise à leur disposition ainsi que pour le loyer nominal du local de la caisse.

M. le curé Deguire s.j., nous dit qu'il n'en est pas à sa première réunion de caisses populaires. Il s'en est occupé activement pendant trois ans. C'est régler le malaise social que de maitriser l'argent. C'est l'argent qui mène tout dans le monde, il faut que le peuple, l'ouvrier, le cultivateur, s'en rendent les maitres. Même les enfants doivent être enseignés à cultiver la vertu de l'épargne, ils apprendront ainsi à la maitriser tôt et à ne pas être son esclave. C'est dans l'intéret de l'ouvrier de la placer dans les caisses. Ca lui permettra de s'en servir au besoin, elle sera beaucoup plus facilement obtenue et à de meilleures conditions qu'aux maisons de prêts.

Il se dit satisfait des nombreux rapports des différents comités mais on devra faire une propagande intense pour grossir notre nombre et nos fonds vu le grand bien qu'ils peuvent accomplir.

Il faudra aussi agrandir le nombre de cercles d'études.

M. Dignard, président, promet un bon rapport pour l'an prochain. Les fonds nous ont manqués pour une plus grande propagande.

Il remercie les gens de Hanmer venus de loin pour assister à notre assemblée.

Pour le côté récréatif, nous présentions une vue sur "Les caisses Desjardins" de l'office national du Film.

Ajournement.

A. L.

M. Spaak ne parle qu'en Français à L'O.N.U.

Londres — Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, a fait jusqu'ici preuve d'une grande habileté comme président de l'assemblée générale. Il semble connaitre les règlements de la procédure par coeur et main[illegible] Palais chez les délégués [illegible]

[illegible] Il rend [illegible] à Winston Churchill, premier ministre britannique du temps de guerre. Lorsque l'assemblée aborde un point litigieux, le président se tient droit dans sa chaise, les mains sur les genoux. De temps en temps, il [illegible] ses verres pour les frotter. Lorsque son autorité comme président est mise en cause, [illegible]

Le Dr Spaak parle toujours en français.

Quand votre Montre a besoin de REPARATIONS

IL N'Y A RIEN DE PLUS IMPORTANT QUE DE LA FAIRE EXAMINER PAR UN SPECIALISTE

POUR CET IMPORTANT SERVICE, NOUS VOUS CONSEILLONS D'ALLER CHEZ

Ed. Laurin

SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION

49, RUE CEDAR TELEPHONE 3-0611

FASHION CRAFT SHOPS
LIMITED

COMPLETS POUR MESSIEURS

18 EST, RUE ELM TELEPHONE 3-0523

BUVEZ LES LIQUEURS DOUCES **"SILVER FOAM"**

QUALITE SUPERIEURE

SUDBURY BREWING & MALTING Co., Ltd TEL. 7-7561 185 RUE LORNE

OUTLET SHOE STORE

Chaussures pour hommes — dames — enfants — aussi service de réparagepour chaussures.
La manière moderne à prix réduits.

TEL. 3-1361 70 RUE BORGIA, SUDBURY

Acme Radio Shop

On vous prête gratuitement un radio usagé pendant qu'on est à réparer le vôtre

GARANTI DE 3 MOIS SUR TOUS NOS TRAVAUX

27, rue Lisgar Téléphone 6-6840

PERSONNEL ENTIEREMENT BILINGUE CHEZ

ADAM & CIE, Limitée

EPICERIES DE CHOIX — FRUITS ET LEGUMES— VIANDES
PRODUITS BLATCHFORD — OGILVIE

Tél. 4-4248 42 RUE BORCIA Tél. 7-7622

LA BIJOUTERIE WEINSTEIN

DIAMANTS MONTRES Weinstein Jewelry Store
BIJOUTERIES

Aussi cadeaux pour toute occasion pouvant satisfaire votre goût et votre bourse.

Reconnu depuis plus d'un quart de siècle pour la maison de qualités supérieures.

14a RUE DURHAM SUDBURY

NOTES ET CONSEILS DES DÉPARTEMENTS DE L'AGRICULTURE

Rédigés avec les collaborations fédérales, provinciales et régionales

La punaise des lits attaque également les volailles

La punaise des lits et plusieurs autres espèces apparentées à cet insecte ne s'attaquent pas seulement à l'homme; elles s'en prennent aussi assez souvent aux volailles. La nuit venue lorsque la punaise a besoin d'un repas de sang, elle se met en quête de victimes. Pendant toute la journée, elle se cache dans des fentes et des fissures. Elle dépose dans ces refuges de petits oeufs blancs, de forme allongée, qui sont pondus au nombre de 200 par chaque femelle. Les jeunes punaises qui sortent de ces oeufs ont une apparence ressemblable aux adultes, mais elles sont de couleur plus pâle. De même que les adultes, elles ne se nourrissent que de sang, mais elles peuvent vivre plusieurs mois sans manger. Le cycle évolutif peut être complété en six semaines, mais il dure souvent beaucoup plus longtemps. Un des moyens les plus simples et les plus satisfaisants de détruire les punaises dans les poulaillers infestés est de pulvériser les fentes et les fissures, dans les lambris et les perchoirs, avec de l'huile de créosote ou de l'huile minérale brute. Si toutes les punaises n'ont pas disparu après ce traitement, il faudra le répéter au bout d'une dizaine de jours.

La Norvège conduit bien son agriculture

La Norvège est essentiellement une nation de marinis, mais une proportion de 35 pour cent de la population vit de l'agriculture et des produits forestiers. Dans ce pays montagneux l'activité agricole et pastorale ne couvre pas plus de 2,500 milles carrés, mais les Norvégiens comptent parmi les meilleurs agriculteurs de l'Europe. Ils adoptent sans hésitation les méthodes modernes, et se servent de toutes les machines qui peuvent être utiles sur de petites fermes. Les coopératives sont nombreuses et bien organisées. Détruites pendant l'occupation nazie, elles se rétablissent déjà rapidement.

Quelque faible que soit la population de la Norvège (guère plus de 2,000,000 d'habitants) la rareté du sol fait que la terre arable est densément peuplée. Quelques 800 Norvégiens doivent tirer leur subsistance de chaque mille carré de terre arable. Pour suppléer aux produits qu'ils tirent du sol, les Norvégiens doivent utiliser ceux de la mer. En temps normal, une proportion d'environ 16 pour cent est employée à la pêche, mais la production de la viande, qui atteignait une moyenne de 100,000 tonnes par an en temps de paix, était bien suffisante pour un peuple qui a besoin d'une forte proportion de calories pour résister aux hivers humides et inclements et aux travaux fatigants de l'industrie du bois, de la pêche et de la culture.

Dans les vallées méridionales du Sud, où re trouve la plus grande partie du pays agricole, la production par âcre de certaines récoltes essentielles comme le blé, l'orge, le foin et l'avoine, est plus élevée que dans la plus grande partie de la France et de l'Allemagne. Ce n'est que dans le nord lointain que la production diminue, et même là encore, elle dépasse la production par âcre de certains pays comme la Roumanie.

Mécanique agricole

Le développement du machinisme en agriculture ouvre un domaine important pour l'étude, l'essai et la démonstration des outils et des machines agricoles. La mécanique, la construction des bâtiments de ferme, les recherches sur la construction, l'adaption à des emplois spéciaux, du matériel existant, les appareils économisant la main-d'oeuvre et toute une série de problèmes d'entretien et de réparation, sont à l'étude aux fermes expérimentales. A la ferme centrale, Ottawa, et à la Station agronomique de Swift Current, Sask; on rassemble le personnel et les moyens nécessaires les travaux dans la mécanique agricole. Les sections de la mécanique ont fait des travaux très importants sur cette ferme.

Laboratoire de rouille--- un grand centre de recherches

Le laboratoire fédéral de phytopathologie de Winipeg — mieux connu peut-être sous le nom de laboratoire de recherches sur la rouille— est le centre des recherches sur la rouille, le charbon et les maladies bactérienues des céréales et du lin. Il est chargé de faire certaines études sur les pourritures des racines des céréales et sur les maladies portées par les semences. Il fait l'examen des échantillons de semences de céréales appartenant aux catégories de souche, d'élite et enregistrées et provenant du Manitoba, de l'Ontario, de Québec et des provinces maritimes. Il s'occupe également de quelques autres maladies des céréales et du lin et des maladies des légumes qui peuvent avoir une certaine importance dans la localité.

Le laboratoire de Winipeg fournit la place nécessaire dans le laboratoire et dans les serres pour la sélection améliorante des céréales qui est conduite par la Division des céréales, Service des fermes expérimentales, et les personnels des deux laboratoires conduisent en commun des recherches importantes sur la production des variétés d'avoine et d'orge résistantes aux maladies. Une collaboration semblable, mais moins élaborée est accordée à la Division des céréales, Ottawa, et aux fermes expérimentales fédérales, ainsi qu'aux universités provinciales dans l'Ouest du Canada, en ce qui concerne l'essai pour la résistance aux maladies de nouvelles variétés de céréales et de lin.

Protection des végétaux

Les notes historiques nous apprennent qu'une loi pour la conservation des pommiers dans la paroisse de Montréal, a été promulguée en 1905 par la province de Québec. Ce fut la première des nombreuses lois utiles qui ont depuis été promulguées au Canada pour la protection des végétaux contre les insectes nuisibles introduits et les nouvelles maladies des plantes.

Le DDT dans la lutte contres les insectes des forêts

L'utilisation possible d'ingrédients chimiques pour enrayer l'invasion actuelle de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les forêts du Québec et de l'Ontario, suscité beaucoup d'intérêt actuellement, et tous ceux qui s'intéressent à la question ont demandé à connaître les résultats des essais de DDT qui ont été conduits l'année dernière. Le bulletin bimestriel d'entomologie forestière, publié par la Division de l'entomologie, culture, fait remarquer que lusieurs rapports techniques e ce genre ont été préparés depuis quelques mois, mais que tous ces rapports sont d'une nature plus ou moins préliminaire. Il est possible cependant que l'on puisse présenter sous peu un compte-rendu définitif. Le dernier mot sur quelques unes de ces expériences ne pourra être dit que lorsque l'on connaitra l'état des peuplements d'épinette qui ont été traités. En attendant, on se propose de consacrer le prochain numéro du Bulletin d'entomologie forestière de janvier-février 1946 à l'exposé du DDT et de ses emplois dans la destruction des insectes qui nuisent aux forêts.

Coopération

L'Ontario nous fournit un bel exemple de collaboration dans la lutte contre les insectes qui nuisent aux forêts. En 1945, le Ministère provincial des terres et forêts a construit un laboratoire à Sault-Ste-Marie, pour les études sur les insectes des forêts qui sont conduites par la Division de l'entomologie, Service scientifique, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech

La Sauvegarde
ASSURANCE VIE
Mme H. SCHNUPP
875, rue Marion Tel. 7-7026
L. B. LALONDE
368, rue Douglas Tel. 3-8282

On demande à Acheter
Lots à Bois
de toutes variétés
s'adresser à
CONRAD LOISELLE
33 rue Stanley Sudbury
Tél. 3-1284

A. JOLY
...ELECTRICIEN
Travaux exécutés avec soin et promptement
TÉLÉPHONE 8-8205
323, rue Marion SUDBURY

VOUS TROUVEREZ CHEZ NOUS, ET A BON COMPTE, TOUT CE QU'IL FAUT POUR MEUBLER VOTRE RESIDENCE
Bannon Bros., Ltée
Maison établie depuis 1919
121 sud, rue Durham Tél. 4-4243

Ernie's SIGNS E-T. Coutu, Prop.
Ventes et Services des Annonces modernes "Neon Electric". Pancartes, Affiches, Bannières
Lettrage sur Camions
Lettres de bois découpées
Artiste Commercial dans Peinture à l'huile.
Tél. 7-7910, 241 rue Louis Sudbury

ON
demande à acheter
BILLOTS DE TOUTES SORTES — "PILING" DE PIN ROUGE
DORMANTS(TIES) EN BOIS MOU ET DUR
POTEAUX DE TELEPHONE
PLANCHES DE TOUTES SORTES
PAYE COMPTANT AU CHEMIN DES CAMIONS
Conrad Loiselle
33, RUE STANLEY, SUDBURY TEL. 3-1284

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS A LA LIBRAIRIE "LOISIRS" DE BONS LIVRES 82 RUE BEECH, SUDBURY

MAURICE DUBE
ASSURANCE - PRETS
1 nord, rue Durham Sudbury

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 est, rue Elm Tél. 8-8221
SUDBURY

O.-J. GODIN, B. A.
AVOCAT
Edifice Frontenac, 18 Durham nord
Tél. 4-4091 Sudbury

Le lac White Water envahi par les habitants de Rayside

La température plutôt froide que nous avons depuis deux semaines favorise certainement les habitants du canton de Rayside, qui sont à faire leur provision de glace pour l'été prochain. On estime à plusieurs tonnes la quantité de glace qui se coupe ici en hiver, vu que la plupart des fermiers du canton vivent de l'industrie laitière.

Le lac WhiteWater est situé à 6 milles de Sudbury, sur le passage du grand filet de nickel. Il s'étend sur une longueur d'environ 5 milles au sud du canton de Rayside. Sa largeur varie de 1 à 2 milles. Encaissées au milieu de rochers laurentiens et distribuées en plusieurs baies, ses eaux sont profondes, calmes et blanches, ce qui explique son nom de "White Water Lake". Depuis que la rivière Vermillonne ouvre ses digues depuis quelques années, le poisson devient de plus en plus abondant. On y pêche surtout le brochet, l'achigan et beaucoup de perchaude.

Ce lac est le premier d'une série d'autres lacs plus ou moins grands qui nous séparent de la baie Georgienne. Il se jette d'abord dans le "Levy Creek", qui à son tour coule dans le lac Emma, petit lac qui s'étend à l'ouest, dans une région sauvage riche en gibier, où se trouve le fameux mont Blanc ou mont Pagé. Le lac Emma se jette dans le "Black Creek", ruisseau renommé pour ses rapides de quelques 400 à 500 pieds. Ce ruisseau se jette dans le lac Moore qui est relié à la rivière Vermillonne et à la Spanish. Cette dernière rivière se déverse dans la Baie Georgienne.

Toutes les terres avoisinantes du lac WhiteWater sont des propriétés privées, mais surtout celles de la rive nord sont actuellement occupées. Quatre routes conduisent au rivage nord du lac, mais, chose déplorable, les autorités ne semblent pas trop empressées de voir à leur entretien.

En plus des avantages précieux qu'il procure aux habitants du canton, glace et pâturage superbe, aspect tranquille, White Water, vu sa proximité de la grande ville minière, promet de devenir un site recherché des citadins pour les saisons d'étés.

M. Ménard.

—o—

LA SOCIETE HISTORIQUE A SUDBURY

suite de la 1ère page

rique du Nouvel-Ontario est son honneur M. le juge J.A.-S. Plouffe de North Bay. M. Adélard Lafrance de Sudbury devient vice-président. Enfin pour les postes de secrétaire et de trésorier, le R.P. J. d'Aragon, s.j., et M. G. Tittley conservent respectivement leur poste.

La première conférence donnée par M. Remi Millette, porte sur l'Orientation professionnelle et l'école primaire. Dans la seconde, le R.P. Henri Gauthier, s.j., professeur de sciences au Collège du Sacré-Coeur, esquisse un rapprochement entre la grande invention moderne, la bombe atomique, et la découverte des mines d'Uranium au lac du Grand Ours par un Canadien-français d'Haileybury, Gilbert Labine. En terminant, le Père insiste sur l'admiration que doit susciter en nous l'oeuvre grandiose de la création qui se manifeste actuellement par la puissance formidable de l'énergie atomique.

Finalement, le R.P. Alphonse Deguire, s.j., curé de la paroisse Ste-Anne de Sudbury, termine brillamment la soirée, lorsqu'il offre avec beaucoup d'humour et de finesse ses remerciements aux deux conférenciers. Il relève chez M. Millette les dons innés du pédagogue, tandis que le P. Gauthier se révèle d'abord sous l'aspect du savant.

—suite la semaine prochaine—

—o—

FIELD

M. Edgar Murphy passe quelques jours chez des parents et amis ici.

M. René Courchesne est parti pour aller travailler à Halet, Québec.

M. Achille Lalonde est parti pour le Nord par affaires.

Le marin Fernand Thibert passe quelques jours chez ses parents.

M. Aldège Leduc visite des amis ici.

Plusieurs enfants de l'école du village ont joui d'un bon tour de traîneau jeudi dernier. Un délicieux réveillon leur fut servi à l'école après. Tous sont retournés à leur demeure, enchantés de leur belle soirée.

Dimanche le 26 janvier a eu lieu une partie de gouret, jouée par un club de Verner contre un d'ici. Les nôtres ont remporté la victoire. Nous espérons revoir encore le club de Verner ici, car les joueurs ont été de "chics types".

—o—

VERNER

—Nouvelle retardée—

Samedi le 5 janvier, M. et Mme Octave Jalbert avait l'agréable surprise de voir arriver leur fille adoptive, Mme Flore Ethier et son mari de Warren. A cette occasion, un souper de famille fut servi chez M. et Mme Octave Jalbert. Etaient prpésents: M. et Mme Ernest Beaudry, M. et Mme Octave Beaudry, M. et Mme Emile Beaudry et sa mère, Mme Vve Francis Beaudry, oncles et tantes: MM. et Mmes Ovila Roberge et Edmond Roberge. Après le souper on passa une agréable soirée récréative de chants et de musique. S'exécutèrent dans des chansons surtout "du bon vieux temps", Mmes Ernest, Octave et Emile Beaudry. Chez les hommes, MM. Octave Jalbert et Ovila Roberge dans des chansons à répondre. Mme Octave Jalbert était au piano.

—o—

Blezard Valley

Un groupe d'institutrices de Sudbury et des environs, parmi lesquelles se trouvaient Mlles Réjeanne et Huguette Beaudoin, Yvonne Pilon, Marie Rivet, Laurette Lafrenière, Jeannette Charon, Florence Marcotte, Laurette et Jeanne Belcourt. M. Lionel Landry et M. Rossette et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent se réunirent à l'hôtel du village pour prendre une excursion de traîneau (sleigh ride) dans les divers rangs de laparoisse. La température si douce de vendredi comblait leur désir. Ils s'en donnèrent à coeur joie, chansons du bon vieux temps en plein air sont toujours très goutées. En revenant, Mme Glenn Denis leur servit un excellent goûter à la Canadienne. Tous se séparèrent emportant un bon souvenir de leur agéable soirée se promettant d'y revenir.

—o—

HANMER

Mlles Irène et Armande Proulx, de Sudbury, visitaient dimanche dernier leurs amies de Hanmer.

M. et Mme Arthur Quesnel, de Sudbury, passent le dimanche chez leurs parents, M. et Mme Ovila Quesnel et M. et Mme Alec Plante.

Mme Simone Marier passa la journée du dimanche chez des parents, M. et Mme Florian Bergeron.

Nous ne pouvons passer sous silence la grande fête de la jeunesse canadienne les 11 et 12 février prochain. Nos paroissiens devraient se faire un précieux devoir d'y assister, afin d'encourager notre candidate qui mérite bien le titre de "Reine". En effet, nous devrions acheter des billets, ce qui représente des votes pour Mlle Thérèse Barbeau. Quand bien même vous ne pourriez pas y assister, votre argent ne sera pas dépensé en vain, croyez-le; il aura contribué à un grand honneur. Les billets se vendent actuellement chez M. Jos St-Germain et chez M. Laurent Cayen. Encourageons donc les nôtres!

LIVRAISON A DOMICILE
EPICERIE BONIN
Nous vous offrons une ligne complète de
VIANDES, FRUITS ET LEGUMES
145, rue Notre-Dame
Tlé. 4-4802

Lebel & Fils Tél. 7-7517
NETTOYEURS
TEINTURIERS
142 RUE EYRE
SUDBURY

Pharmacie Michaud
Prescriptions remplies avec soin
Remèdes de Famille
Téléphone 4-4266
25 NORD, RUE DURHAM SUDBURY, ONT.

La neige est arrivée...!

C'est le temps de faire du "ski"— Rien de plus plaisant que d'être bien équipé. Vous trouverez à souhait chez nous ce dont vous avez besoin pour être confortablement vêtus. Nous avons ce qu'il vous faut, "de la tête aux pieds" — Profitez de notre assortiment complet à prix raisonnables.

CHAUSSURES POUR "SKIS" —Semelles et talons en cuir—	6.75
CHAUSSONS POUR "SKIS" —En laine pure, rouges ou blancs—	75 sous
MITAINES DOUBLEES POUR "SKIS" —En vrai cuir de cheval, crème—	2.95
MITAINES DOUBLEES EN MOUTON —En vrai cuir de cheval—	4.00
PANTALONS POUR "SKI"	5.50 à 7.95
CASQUETTES DE "SKI"	1.25 a 2.25
"PARKAS"	9.95 à 29.95
HAVRE-SACS (Sacs à Bretelles)	1.55, 2.55 et 7.00
"PACK SACKS" (Sacs à dos) — Avec portes-épaule en acier —	10.95

J.-T.
PAQUETTE
& FILS, LIMITEE
Merceries pour Hommes
84 sud, rue Durham Téléphone 6-6641

VOEUX DE SUCCÈS

à

Thérèse BARBEAU

Candidate du Club St-Louis
au titre de

Reine du Carnaval
D'HIVER

à Sudbury, les 11 et 12 février 1946

CARNAVAL D'HIVER
au Parc Athlétique
Grand concours de vitesse des
Patineurs du Canada
Couronnement de la
"Reine d'Hiver"

Les votes correspondent au nombre de billets vendus pour chaque concurrente

A nous de faire couronner NOTRE REINE par l'achat ou la vente de billets d'entrée au Carnaval

Achetez vos billets immédiatement

Achetons des billets d'entrée
au
CARNAVAL D'HIVER
et donnons nos votes en faveur
de
THERESE BARBEAU

Prix des billets

Adultes	50 sous	50 votes
Etudiants	25 sous	25 votes
Enfants	10 sous	10 votes

Les billets valent pour toute la durée du carnaval

Photo Couture

Billets en vente aux endroits suivants:
Chez Benoit, 54 rue Borgia
Lepage, 46½ rue Borgia
Adam et Cie, 42 rue Borgia
J.-T. Paquette et Fils
84 rue Durham
E. Grenon, 96 rue Elm est
J.-A. Lapalme, 50 rue Elgin
Nickel Belt Coach Lines,
9 rue Cedar
Club Saint-Louis, Gérant des Quilles
Librairie Loisirs, 82 rue Beech

Remise des billets les 6 et 7 fév.

Dernière minute : 7 février à 4 hrs p.m.

Pharmacie Lévesque,
469 rue Notre-Dame
Epicerie Bradley, 180 rue King
A. Lalande, 485 Notre-Dame
Epicerie Tremblay,
593 rue Notre-Dame
Epicerie A.-H. Roy,
250 rue Murray
Gérald Mayer, 493 rue Clinton
W.-A. Marcotte, 356 rue King
Epicerie Carload,
ouest, rue Elm
Marketeria Lecoupe
381 rue Bessie

La seule et vraie Canadienne-Français au concours

choisie par ses compatriotes Canadiens-Français et sous le patronage du Club St-Louis

UN VOTE POUR THÉRÈSE EST UN VOTE POUR L'UNITÉ FRANÇAISE ---- NOUS Y SOMMES!

Hommages et vœux des maisons d'affaires:

EPICERIE BRADLEY
EPICERIE CARLOAD
EPICERIE J. A. GRENON
LA CIE DELONGCHAMP CARTAGE LTEE
J. B. DUCHARME
A. LAFRANCE ET FILS
MAGASIN A. LALANDE
J. A. LAPALME
LEBEL ET FILS
MAISON LABERGE
PHARMACIE LEVESQUE
PHARMACIE MICHAUD
J. T. PAQUETTE ET FILS
SUDBURY BREWING AND MALTING